

Présentation de la COMMISSION FERTILISATIONS ORGANIQUES

Qu'est-ce que c'est ?

La commission fertilisation organique est un outil d'émergence et d'accompagnement de projets innovants autour de la valorisation de déchets organiques en fertilisants à La Réunion, créé par le pôle de compétitivité QUALITROPIC en janvier 2015.

Qui la compose ?

Sous l'égide de QUALITROPIC, la commission réunit les principaux producteurs et utilisateurs locaux de fertilisants organiques.

Pour qui ?

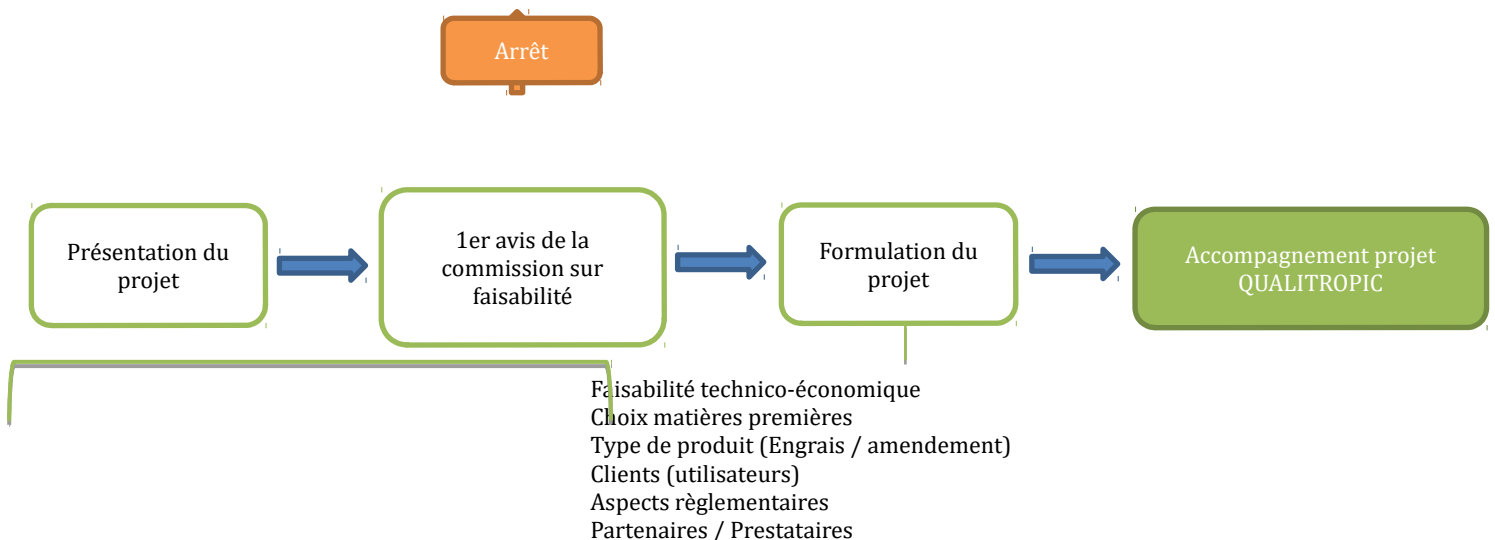
Toute structure ayant une idée de projet sur la fertilisation organique et qui souhaite être accompagnée sur la faisabilité technique, économique, scientifique ou réglementaire.

Quelles sont les conditions ?

Après un premier examen de la faisabilité de son projet et si le porteur souhaite bénéficier des services de la commission, il lui sera demandé d'adhérer au pôle QUALITROPIC selon les conditions habituelles.

Comment ça marche ?

Le premier contact doit être pris avec le pôle QUALITROPIC afin de cibler s'il y a lieu de passer par la commission. Ensuite, le projet suivra le parcours ci-dessous :



Et la confidentialité dans tout ça ?

La maîtrise de la confidentialité fait partie du quotidien de QUALITROPIC. Les experts s'engagent par écrit à respecter la confidentialité des projets accompagnés.

Lors de la première discussion avec le pôle, la possibilité sera offerte au porteur de projet de limiter un périmètre de communication, voire de révoquer les experts avec lesquels il ne souhaite pas partager des informations.

Qui contacter ?

Pour tous renseignements supplémentaires ou pour présenter un projet à la commission, merci de vous rapprocher de :

Marina CARRON

Ingénieure projets

0262 97 10 88

marina.carron@qualitropic.fr